

Outplacer

L'Outplacer accueille des personnes à la recherche d'un emploi et prépare le projet du salarié : il apporte une aide pour établir le CV et la lettre de motivation et trouve un poste à pourvoir correspondant aux compétences, à l'expérience et à la formation de la personne. Il négocie le contrat de travail et accompagne jusqu'à la signature de ce dernier. L'Outplacer conseille également les entreprises dans leurs licenciements et réinsertions professionnelles.

➤ Missions

Construction du plan d'accompagnement

- Établir une proposition tenant compte des besoins du client.
- Définir les objectifs, le planning et les modalités de l'intervention.
- Présenter la prestation au client et/ou aux salariés bénéficiaires de la prestation.

Réalisation du projet d'accompagnement

- Réaliser tout ou partie de la prestation d'accompagnement, intégrer un bilan de compétences ou s'inscrire dans le cadre d'un outplacement individuel et collectif.
- Intervenir auprès du salarié pour identifier ses compétences et l'aider dans la définition de son projet professionnel.

Suivi du projet et conseil

- Accompagner le salarié dans le cadre de la réalisation de son projet professionnel.
- Ajuster sa contribution et revenir vers son client pour le tenir au courant de l'avancement du projet.
- Évaluer les résultats de son action au terme de la prestation.

Les activités éventuelles

- Le consultant en outplacement peut avoir des fonctions de management sur quelques collaborateurs, notamment dans le cadre d'opérations importantes d'outplacement (outplacement collectif).
- Il peut être force de proposition auprès du salarié pour la réalisation de formations.
- Il assure parfois d'autres prestations de conseil RH que l'accompagnement (par exemple, le conseil en recrutement ou la formation).

➤ Qualités requises

- Compétences psychologiques indéniables
- Ouverture vers les relations humaines
- Sens de l'écoute
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Qualités relationnelles

➤ FORMATION

- Master 2 de ressources humaines.
- Master 2 Psychologie du travail
- Ecole de commerce, IEP.

➤ Rémunération

Jeune cadre : entre 25 et 40 K Euros

Cadre confirmé : entre 40 et 80 K Euros

➤ Autres intitulés

- Consultant en redéploiement
- Responsable cellule de reclassement